

Yann DUVERGER-NEDELLEC

ENQUÊTE SUR LA DÉLIMITATION DE LA MER AU SEIN DES COURANTS LITTORAUX DE SOUSTONS ET VIEUX BOUCAU.

**JE SUIS FAVORABLE A LA SOLUTION N°3** QUI PLACE LA LIMITE TRANSVERSALE DE LA MER AU PIED DU BARRAGE PRINCIPAL D'ENTRÉE QUI SÉPARE L'ESTUAIRE DU LAC MARIN.

Cordialement,